

# Relance : le Ceser veut frapper vite et fort

*Xavier Boussion*

économie. Saisi par la Région, le Conseil économique et social avance vingt propositions pour le futur plan de relance régional qui sera soumis au vote des élus les 9 et 10 juillet. Afficher une ambition forte et apporter des réponses rapides et concrètes à la crise économique et sociale qui se profile dans les mois qui viennent. C'est, en substance, le message adressé par le Ceser (\*) à la Région à la veille de l'examen de son plan de relance pour l'après-crise Covid-19 par les élus, les 9 et 10 juillet prochains. Saisie début mai par la présidente de la Région, Christelle Morançais (LR), l'assemblée consultative régionale, représentant la société civile, a mobilisé les 62 organisations qui la composent pour élaborer des propositions pouvant être intégrées dans ce plan de relance. L'idée était de partir du terrain et de faire remonter des propositions qui répondent aux attentes des citoyens, explique son président, Jacques Bodreau. Un rôle de coordinateur Pour ce dernier, la Région, qui a joué un rôle clé dans la gestion de la crise sanitaire, a aussi un rôle stratégique majeur à remplir, en tant que chef de file, dans la relance de l'économie et l'accompagnement des plus fragiles. C'est elle que revient de coordonner l'action des collectivités pour assurer un pilotage des mesures évitant les doublons et

la dispersion des moyens. Pour sa part, le Ceser a retenu vingt mesures prioritaires à mettre en œuvre rapidement. Des mesures financières d'abord, pour soutenir les PME frappées de plein fouet par la crise. Plutôt que des avances remboursables qui vont endetter les PME un peu plus, le Ceser préconise que la Région renforce ses interventions en fonds propres (en entrant à leur capital) via un fonds mutualisé réunissant des acteurs publics et privés. Pour les TPE et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, le Ceser privilégie plutôt un soutien sous forme de subventions. Accélérer des chantiers Pour le Ceser, l'un des moyens de relancer rapidement l'activité économique est d'activer la commande publique et, par effet induit, la commande privée. La Région pourrait par exemple accélérer les chantiers de construction de nouveaux lycées ou de bâtiments dont les entreprises ont besoin, explique Jacques Bodreau. Pour ne laisser personne sur le bord de la route, la Région est invitée à soutenir les structures d'insertion et l'emploi associatif, et à lancer un plan de lutte contre le décrochage, entre autres. Cellules de veille Afin de coller aux attentes des territoires, le Ceser suggère à la Région de travailler en lien avec les regroupements de communes et de

mettre en place des cellules de veille chargées de faire remonter les infos du terrain. On propose aussi de créer des espaces numériques collectifs pour les salariés et les travailleurs dont le logement est peu adapté au télétravail ou pas raccordé au très haut débit, ajoute Jacques Bodreau. Enfin, le Ceser préconise d'accélérer la transition énergétique au travers d'un plan régional de rénovation des bâtiments.

(\*) Conseil économique, social et environnemental régional



*Jacques Bodreau, président du Ceser Pays de la Loire.*